

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 18 février 2021  
N° de dossier.: 118243.00033/10887

**André Turmel**  
Direct +1 514 397 5141  
aturmel@fasken.com

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de paiement de frais de NEMC  
Demande de révision partielle de la décision D-2020-146 par NEMC  
Dossier : R-4139-2020**

Chère consœur,

Conformément au Guide de paiement de frais des intervenants de janvier 2020, NEMC demande le remboursement de ses frais comme l'indiquent les documents suivants déposés au dossier mentionné en objet :

- le formulaire de demande de paiement de frais de NEMC;
- le relevé d'heures de Pascal Cormier; et
- les factures # 1551133 et 1561761 de Fasken Martineau DuMoulin.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

AT/lid

p. j.

